

10 C.

# Journal du Lot

10 C.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes .....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements .....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d' — ).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**A Cannes : Un nouveau lot de déceptions. — On diffère le problème des réparations. — Les dangers d'une Conférence européenne. — Les prochaines échéances allemandes. — La France attend des chefs.**

La première journée du Conseil Suprême de Cannes a été consacrée à l'examen et à l'adoption d'une proposition de M. Lloyd George, relative à la réunion, au début de mars, d'une conférence d'ordre économique et financière, à laquelle seraient représentées toutes les puissances européennes, y compris l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie et la Russie.

Le premier effet de l'adoption de cette résolution c'est que, désormais, la question des réparations est liée, et même subordonnée à celle de la reconstruction économique de l'Europe.

Autre conséquence : tout ce qu'on dira ces jours-ci au sujet des réparations sera vain, car, dans l'attente de la grande Conférence européenne, on ne saurait prendre de décision provisoire.

Ainsi le point de vue Lloyd George l'emporte une fois de plus sur le point de vue français.

Pour expliquer l'adhésion du Premier français à la résolution britannique, notre confrère le Temps donne une raison... majeure :

Constatait simplement que la France ne pouvait pas refuser son adhésion, du moment que les autres alliés, sur la proposition de l'Angleterre, consentaient à réunir un congrès économique qui débiterait sur la reconstruction de l'Europe entière. M. Briand, répétions-le, a bien fait de ne pas se tenir à l'écart, et de ne pas mettre notre pays en pénitence.

Cette raison est rien moins que décisive ! Depuis l'armistice, c'est au nom de cette union des alliés, qu'on obtient de la France, à chaque nouvelle réunion du Conseil Suprême, un nouveau sacrifice, une nouvelle renonciation à ses droits.

L'union, la cohésion des alliés, soit ! Mais, l'union des alliés contre la France, nous n'en voulons plus !

Il y a des heures, où il faut avoir le courage de marcher seul.

Et la France, le peut, le devrait d'autant mieux que seule, en définitive, elle a des directives politiques.

Dans le même article, où il approuve notre Président du Conseil d'adhérer au projet Lloyd George, le Temps doit constater lui-même :

Comme l'Angleterre poursuit sans cesse son intérêt immédiat, dont l'aspect change naturellement chaque jour, il n'y a plus de traités ni d'accords qui tiennent, et les peuples désabusés, ne croient plus aux signatures des gouvernements, ce qui est singulièrement grave. Les seuls actes internationaux qui aient contribué à l'apaisement, ce sont ceux que les nations continentales ont conclus entre elles, comme les conventions de la Petite-Entente, le traité de Rapallo, l'accord d'Angora, l'accord de Wiesbaden. Il n'est aucun de ces actes que la France n'ait favorisé ou signé.

Vraiment, nous ne comprenons pas la conduite des représentants de la France à Cannes : malgré les déclarations, oh combien solennelles, on abdique toujours devant l'Angleterre.

Le 27 décembre, au Sénat, M. Briand déclarait à M. Ribot qui l'interpellait : « La première question à l'ordre du jour de la Conférence de Cannes et qui devra être résolue, est celle des réparations. L'autre est une question d'avenir ».

En conséquence : dès le premier jour, on s'occupe de la question d'avenir, et on renvoie aux calendes grecques la question primordiale.

Une fois de plus, la France est « roulée », et ses dirigeants n'ont pas su la défendre.

Car, qu'on ne s'y trompe pas : la grande Conférence économique ne peut que nous apporter des déceptions nouvelles.

Nous sommes bernés par le Conseil Suprême, où seuls nos alliés se trouvent réunis.

Combien ne le serons-nous pas demain, quand nous aurons, en outre, en face de nous nos ennemis ?

Ces réserves de notre confrère Gauvain, des Débats, sont en tous points justifiées :

Que pèsera la politique française dans une assemblée où figureront tous nos

anciens ennemis et où M. Lloyd George apparaîtra comme le restaurateur du monde ? Qu'est-il permis d'attendre de délibérations qui auront pour objet de faciliter la reconstitution des anciens pays ennemis ? Car suivant, la résolution votée, « les Etats les plus puissants » devront « appliquer leur effort à l'octroi de crédits importants consentis aux pays les plus faibles ». Qui sont les pays les plus faibles ? Qui sont les pays qui auront à fournir des fonds ? Sans doute nos chers Alliés nous font-ils l'honneur de nous compter parmi « les Etats les plus importants ». Alors, au lieu de recevoir de l'argent pour payer nos réparations, nous devons participer à des opérations de crédits destinées à remettre sur pied l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie.

Ainsi, nous sommes joués aujourd'hui sur le terrain des réparations et demain nous le serons sur le terrain de la reconstruction économique de l'Europe.

Tandis qu'on discute à Cannes le problème des réparations, la conversation, engagée le 14 décembre dernier par le chancelier Wirth, au sujet des prochaines échéances se poursuit entre la Commission des Réparations et le gouvernement allemand.

Celui-ci cherche à tirer parti des circonstances : prenant prétexte de la connexion des questions examinées à Cannes et des questions posées par la Commission des Réparations, Berlin informe cette dernière qu'il doit s'abstenir de toute nouvelle déclaration.

En d'autres termes, le Reich, pour formuler sa réponse au questionnaire adressé par la Commission, attend les décisions du Conseil Suprême.

L'accueil réservé à cette échappatoire ne fait pas de doute : d'après le Traité de Versailles, c'est à la Commission des Réparations qu'il appartient de se prononcer sur la demande d'un délai de paiement.

On voit les inconvénients de la procédure suivie. En principe, la Commission des Réparations, de par le traité de Versailles, a seule à connaître du problème des réparations. En fait, de par les complaisances de certains alliés, on annihile cette Commission, on la discrédite ; chaque fois — et une fois n'est pas coutume — où elle manifeste de l'énergie, d'une façon ou d'une autre, on l'entraîne dans son action.

Et pourtant ? De quels engagements se rend digne l'Allemagne ? Sa mauvaise volonté, sa mauvaise foi s'étalent chaque jour davantage.

Le Reich est dans la détresse, mais le 11 janvier commencent, au ministère des finances, des discussions pour attribuer une nouvelle échelle des salaires à tous les fonctionnaires et ouvriers de l'Etat.

Le Reich est dans la détresse, mais la Hamburg-America Linie vient d'acheter à une compagnie de navigation d'Amsterdam quatre paquebots, dont deux naviguent déjà sous le pavillon allemand ; et la même société fait construire, en outre, deux nouveaux vapeurs jaugeant chacun 20.000 tonnes.

Mais ces faits, ajoutés à tant d'autres, ne comptent pas aux yeux de certains !

Devant la connivence, plus ou moins avouée de l'Allemagne et de certains de nos Alliés, la France, n'a qu'un moyen de sortir de l'impasse où elle se trouve aujourd'hui accusée : être elle-même, ne compter que sur soi, prendre en main sa propre défense.

Mais pour adopter cette conduite, il faut qu'elle se donne des dirigeants qui ne se paient pas de mots et estiment que ce n'est pas en modulant de belles phrases sur les problèmes vitaux pour la nation, qu'on sauve celle-ci.

Le Parlement reprend ces jours-ci ses travaux. Nous attendons de lui, un geste, un acte : il doit donner au pays les chefs qui sauront sauvegarder ses droits et ses intérêts, contre nos ennemis, contre nos alliés.

L'opinion française réclame aujourd'hui un gouvernement qui soit digne d'elle et montre par ses actes, à l'univers, que, malgré ses 1.500.000 morts, la France n'est pas encore anéantie au point de n'avoir plus pour devise que : veulerie, platitude, abdication, renoncement.

M. DAROLLE.

## INFORMATIONS

### A CANNES

M. Briand parle !

Interviewé à Cannes par M. Mussolini, directeur du Popolo d'Italia, M. Briand a déclaré notamment :

« La France est décidée à rester à tout prix sur le terrain de l'application du traité de Versailles. Je ne veux pas affirmer que le traité soit parfait tel qu'il est, mais il représente toujours quelque chose, tandis que ce qui est offert n'est qu'une espérance ou vague projet. Le traité est une réalité, le reste n'est peut-être qu'une chimère. »

[Si M. Briand est vraiment sincère dans les déclarations qui précèdent, pourquoi, dans ses actes, renonce-t-il aux réalités pour poursuivre la chimère que lui propose Lloyd George ?]

### Les Allemands convoqués

M. Briand a reçu mandat du Conseil suprême d'inviter le gouvernement allemand à envoyer des délégués à Paris où ils se tiendront prêts à venir à Cannes quand le Conseil suprême se sera mis d'accord sur la question des réparations.

### Toujours des concessions !

Sur la proposition de l'Angleterre les alliés ont fini par admettre définitivement que l'Allemagne a droit en 1922 à un rabais sur ses versements de réparations.

[On ose espérer que, grâce aux accords de Wiesbaden, la France ne perdra rien cette fois.]

Mais la Conférence n'est pas finie !

### Les Réparations

L'unique solution

M. de Lasteyrie, examinant dans le Matin, le problème des réparations écrit :

« Il faut que nous nous décidions enfin à recourir au seul moyen connu dans l'histoire, pour obliger un Etat défaillant à payer ses créanciers. Il faut que nous installions à Berlin une commission de la dette, analogue à celle qui fonctionne en Grèce, en Egypte, en Turquie, etc. »

Au sujet des garanties à obtenir de l'Allemagne, le sénateur de la Corréze ajoute :

« On peut concevoir des garanties d'ordres divers ; il en est une que nous avons entre les mains, c'est l'occupation de la rive gauche du Rhin et de la tête de pont de Dusseldorf. Nous devons établir bien nettement que nous sommes sur la rive gauche du Rhin et que nous entendons y demeurer jusqu'à ce que nous soyons intégralement payés. »

### La France écorchée !

Dans son rapport sur le budget des dépenses recouvrables, M. de Lasteyrie constate ?

Les sommes que le Trésor français aura payé, pour le compte de l'Allemagne, s'élèvent à un total approximatif de 80 milliards de francs, se décomposant en :

Réparation des dommages aux biens, 45 milliards.

Réparation des dommages aux personnes, 29 milliards.

Intérêts des sommes empruntées pour les dépenses recouvrables, 6 milliards.

En 1922, la France avancera à l'Allemagne, au titre des réparations 15 et peut-être même 19 milliards supplémentaires.

### La question d'Irlande

Ratification de l'accord de Londres

La Dail Eireann a accepté le traité de Londres par 64 voix contre 57.

C'est au milieu d'une intense émotion que la Dail Eireann a procédé au vote relatif à la ratification du traité de Londres. Le président a annoncé le résultat du scrutin d'abord en langue irlandaise, puis en langue anglaise. La nouvelle n'a pas tardé à se répandre aux alentours, où elle a été accueillie par une immense acclamation.

### M. de Valera démissionne

En apprenant que la Dail Eireann avait ratifié le traité de Londres, M. de Valera, qui était revenu sur sa démission, l'a donnée définitivement.

### Le pacte franco-anglais

La nouvelle venue de Londres d'un accord franco-anglais pour la paix semble prématurée. Des pourparlers ont eu lieu entre MM. Lloyd George et Briand, en vue d'un pacte destiné à nous garantir contre une nouvelle agression de l'Allemagne, mais rien n'est encore au point, et il est peu probable que les bases de l'accord soient établies à Cannes. Les milieux français sont très réservés. M. Loucheur a préparé un memorandum pour M. Lloyd George sur la question du traité de garantie franco-anglais, et les conversations à ce sujet continuent.

### L'évacuation de la Cilicie est terminée

Des contingents kémalistes sont entrés le 3 courant dans Mersine. L'évacuation de la Cilicie est ainsi terminée. Dans toute la Cilicie, l'administration turque déploie une grande activité afin d'établir une tranquillité stable.

## CHRONIQUE LOCALE

### LETTRES ANONYMES !

Depuis plusieurs jours, les journaux parisiens et régionaux s'occupent d'une histoire de lettres anonymes qu'un ou des individus s'amusent à adresser à des habitants de Tulle.

Il paraît que cela dure depuis des mois : c'est une obsession telle pour les personnes qui les reçoivent, qu'une d'entre elles est morte folle.

La population de Tulle est indignée : parquet, police, administration préfectorale font enquêtes sur enquêtes pour pincer le coupable.

Les victimes de ces lettres ont offert une somme d'argent assez élevée pour favoriser les recherches : et on annonce que très probablement la justice aura le dernier mot.

C'est le plus ardent désir qu'on puisse manifester. La lettre anonyme est de tous les moyens employés pour ternir la réputation d'un homme, d'une femme, d'une famille, la plus nuisible, la plus vile. Elle est capable de jeter la désunion dans les familles les plus respectables et de provoquer parfois des drames dont le public ignore la cause.

Celui qui écrit des lettres anonymes n'est certes pas le plus reluisant des citoyens d'une cité : en général, c'est un jaloux, un méchant, qui prend du plaisir à faire le mal.

Si les victimes de ces lâches personnalités, montraient les lettres reçues, en faisant des gorges chaudes, il est certain que les auteurs des lettres voyant que leur but n'est pas atteint, cesseraient d'en écrire.

Malheureusement, il est trop de personnes qui prennent tout trop à la lettre. Elles s'effraient même quand ce qui leur est reproché est parfaitement faux, et au lieu de rire, elles gémissent, se désolent.

Est-ce notre habitude de recevoir des lettres anonymes qui fait que notre indifférence reste parfaite à la lecture des injures copieuses et raffinées dont on nous gratifie, de temps à autre ? C'est possible.

Mais, chose à remarquer, c'est au lendemain des élections, que, règle générale, nous sommes l'objet de la sollicitude particulière de quelques énergumènes qui nous régaleront de billets, remplis d'expressions et de qualificatifs puisés dans le vocabulaire le plus poissard.

Quelquefois, il nous est arrivé de publier des échantillons de ces aimables manifestations de la colère d'un concitoyen qui peut-être, est, au demeurant, le plus poli, le plus doux des hommes.

Par respect pour nos lecteurs, nous ne publions pas les lettres, mais nous ne craignons pas de les faire lire aux amis. Et ça sert quelquefois.

Il y a 23 ans, pendant un mois environ, chaque jour nous recevions un beau papier dans lequel on nous signalait les faits et gestes des fonctionnaires de la ville. Tout cela allait au panier. Un beau matin, le correspondant anonyme nous gratifia d'une lettre de sottises choisies, parce que nous ne voulions pas tenir compte de ses insanités.

Nous avons du temps à perdre, à ce moment-là : nous réunimes les

lettres reçues, nous fimes examiner le papier, l'écriture, et, de concert avec un de ceux qui étaient visés dans ces lettres, nous fimes... la tournée là où on écrit sur du beau papier, et où on emploie des encres de toutes couleurs.

La tournée dura environ 3 semaines : mais par une belle après-midi, vers 3 heures, nous défilâmes à côté d'un élégant gentleman les lettres reçues et nous les confrontâmes avec son papier, ses encres et son... écriture. L'expérience fut concluante. Le coupable pâlit et le soir, vers 6 heures, il jurait de ne plus recommencer son vil et criminel amusement. L'affaire resta là, mais ça ne lui porta jamais bonheur. Oh ! non ! Il y a là une justice immanente !

Tout récemment, nous avons signalé que des personnes honorables habitant un chef-lieu de canton étaient victimes de lettres anonymes. Là encore, il ne serait pas difficile de restreindre les recherches et de découvrir les coupables ; on le soupçonne tout au moins.

Bref, les auteurs de lettres anonymes sont de bien piètres gens : et on a tort, quand on les pince de les épargner. C'est pourquoi, il est à souhaiter, qu'il n'en sera pas de même pour les individus qui affolent depuis des mois la population de Tulle par leurs ignobles écrits.

LOUIS BONNET.

### Compatriote

Notre distingué compatriote M. Deloncle, Conseiller d'Etat en service ordinaire, est nommé pour une nouvelle période de 3 ans, membre de la Commission de surveillance des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations.

### Mouvement administratif

Dans le mouvement administratif, nous relevons le nom de M. Morin, sous-préfet de St-Sever, qui est mis à la disposition du Président du Conseil pour le service général d'Alsace-Lorraine.

M. Morin est un ancien chef de cabinet de Préfet du Lot. Nos félicitations.

### Perception

M. Camsusou, percepteur à Layrac, appelé à Latronquière (Lot) 2<sup>e</sup> classe 1<sup>er</sup> échelon et non installé est nommé à Fronzac (Gironde).

### Douanes

Notre compatriote M. Albert Laperge, reçu au concours pour l'emploi de contrôleur-adjoint de douane est nommé à St-Louis-du-Rhône (banlieue de Marseille).

### Contributions indirectes

M. Fradel, receveur à Souillac, est nommé à St-Gaudens.

### Contributions directes

Notre compatriote, M. Galou, sur-numéraire des contributions directes à Paris, est nommé contrôleur de 3<sup>e</sup> classe dans le Lot. Félicitations.

### Service vicinal

M. Rouquier est nommé cantonnier à Touzac ; M. Soulié est nommé cantonnier à Puy-l'Evêque ; M. Hébrard est nommé cantonnier au Montat.

### Mutation

M. Bru, lieutenant au 9<sup>e</sup> d'infanterie est affecté au 7<sup>e</sup> d'infanterie.

### Pour les vétérans de 1870

La médaille militaire est attribuée aux anciens mutilés du Lot ayant pris part à la guerre de 1870-71.

Parmi les décorés, nous relevons les noms suivants de nos compatriotes.

Labrousse Jean, ancien soldat au 70<sup>e</sup> régiment de marche (mobiles du Lot) : grièvement blessé, le 8 décembre 1870, au combat de Cravan, près de Patay. Blessure équivalente à la perte absolue de l'usage d'un membre.

Dajeau Michel, ancien sergent-fourrier au 70<sup>e</sup> régiment de marche (mobiles du Lot) : retraité pour paralysie des deux mains, suites des fatigues de la guerre de 1870-71 et de l'influence d'un froid rigoureux.

Ferré Jean-Théophile, ancien sergent-fourrier au 70<sup>e</sup> régiment de marche (mobiles du Lot) : blessé au pied, le 6 janvier 1871, par éclat

d'obus, au combat de Gué-sur-Loir ; le 10 décembre 1870, a pris part à l'enlèvement d'une pièce de canon à l'ennemi.

Nos félicitations à ces vieux braves auxquels on a fait attendre longtemps la distinction qui leur était due.

### Un sérieux prix littéraire

Un prix Balzac, vient d'être fondé pour être décerné chaque année, dans la deuxième quinzaine d'avril, à un roman inédit par un jury qui sous la présidence de M. Paul Bourget, comprend 14 membres.

Ce prix est de 20.000 francs et l'impression du roman choisi sera faite aux frais de l'éditeur Bernard Grasset.

Parmi les membres du jury, nous relevons avec plaisir le nom de notre distingué compatriote M. Léon Lafage.

### Le prix du pain

Le Syndicat de la Boulangerie de Cahors nous adresse la mise au point suivante, que notre souci d'impartialité nous fait un devoir de publier :

Lorsque, sous l'heureux prétexte de défendre les intérêts de leurs concitoyens, les pouvoirs publics, quelquefois pour se faire excuser des défenses plus molles, n'hésitent pas à sacrifier l'intérêt des boulangers, à ceux-ci ont quelques velléités de résistance, il est d'usage qu'ils aient tout le leur sans que personne ne se donne la peine de rechercher les véritables causes du conflit.

Nous avons pourtant quelquefois de bonnes raisons pour expliquer notre conduite. A l'encontre de la note du « Journal du Lot » du 8, non seulement les boulangers de Cahors ne refusent pas de diminuer le pain, mais, au contraire, ils demandent instamment l'établissement d'un barème qui fera diminuer automatiquement et sans discussion le prix du pain à chaque baisse de ment de ce barème qui dans l'attente de leurs frais généraux.

Il est estimé qu'il est injuste, arbitraire, tyrannique de leur répondre « vous avez accepté une fois, j'exige que vous acceptiez une autre ». — Ne serait-il pas plus rationnel de revoir contradictoirement les chiffres ?

Il ne peuvent pas se résigner à travailler à perte, mais ils n'en font pas une question de jour ou par la pratique, les pouvoirs publics leur auront prouvé qu'on peut faire des bénéfices à ce prix, bien entendu en donnant la qualité, la forme, la cuisson et le poids qu'on exige du boulanger. Dans le cas contraire, si les frais dépassent les ventes municipales, s'engage-t-on à reconstruire l'erreur ?

Nous voudrions que des membres du syndicat des consommateurs qui sont en même temps des contribuables, soient désignés pour vérifier les comptes de gestion de la boulangerie municipale, comptes qui n'ont pas été publiés, et pour cause, après la grève de 24 heures de l'année dernière. Il serait vraiment trop facile de donner du pain bon marché en ne panifiant que de la farine inférieure, en ne faisant que des boules, en ne pesant pas le pain vendu, et en faisant payer la différence sous forme d'impôts.

Si notre proposition est acceptée le conflit actuel se résume en une simple expérience loyale, le barème sera établi sur des bases solides et toute discussion évitée pour l'avenir.

Le syndicat des boulangers.

Si nous nous sommes fait l'interprète de l'opinion publique qui réclame une diminution du prix du pain, notre intention n'a nullement été de mettre en doute ni la bonne foi ni la bonne volonté des boulangers.

Tout ce que nous demandons, c'est qu'on remédie à un état de choses, jugé par tous défectueux, mais en recourant au seul remède efficace.

Lequel ? Nous laissons à ceux, dont telle est la tâche, le soin de le découvrir.

Mais ce que nous ne comprenons pas c'est que le remède fut pire que le mal... Or la mesure envisagée.....

M. D.

### NOS MORTS

Lundi matin est arrivé à Cahors le fourgon contenant les corps des enfants du Lot dont nous avons publié la liste, morts pour la France.

Les portes du fourgon funèbre furent ouvertes en présence des autorités civiles et militaires : les honneurs étaient rendus par un piquet de soldats en armes. Les tambours et les clairons ont battu et sonné : « Aux Champs. »

Les cercueils furent descendus du wagon et déposés dans le hall aménagé à cet effet par la Compagnie du P. O. où les familles vinrent les prendre pour les transporter dans les communes où aura lieu l'inhumation.

Parmi les corps ramené, se trouvaient ceux de deux Cadurciens, Arlous et Cazard. Ils ont été inhu-

més lundi matin au cimetière de Cahors en présence d'une foule de parents et amis.

Nous adressons aux familles nos vives condoléances.

### Livraison des tabacs

Voici la composition des Commissions d'expertise qui fonctionneront pendant la période des livraisons de tabac :

### MAGASIN DE CAHORS

#### EXPERTS DES PLANTEURS

1<sup>re</sup> Commission. — MM. Ayrat, de Larnagol, et Cossé de Cahors, titulaires ; — Jouffreau, de Prayssac, et Coudere, de St-Géry, suppléants. — Arbitres : M. Berbié Jacques, de Cahors, titulaire, M. Austray François, de Larroque-des-Arcs, suppléant.

2<sup>e</sup> Commission. — MM. Conquet Jean, de Larroque-des-Arcs et Conquet Paul, de Tour-de-Faure, titulaires ; — Feydet, de Lamadecine et Bastide, de Boissières, suppléants. — Arbitres : M. Rulhes, de Tour-de-Faure, titulaire ; M. Fargues Antoine, de Valrouffé, suppléant.

3<sup>e</sup> Commission. — MM. Marcezac, de Marcihac et Cabarrot, d'Arcambal, titulaires ; — Alazard, de Cailac, et Bastide, de Sabadel-Lauzès, suppléants. — Arbitres : M. Oulie, de Bregues, titulaire ; M. Miquel, Jean, d'Espère, suppléant.

### MAGASIN DE SOULLAC

Commission unique. — MM. Couy-gou, de Strenquels, et Mouraud, de Pinsac, titulaires ; — Gineste, de Salviac, et Riaccoux, de Lachapelle-Auzac, suppléants.

### Mairie de Cahors

Les bénéficiaires de l'assistance aux femmes en couches, primes d'allaitement sont invitées à se présenter au Commissariat de Police pour y retirer leur bon.

### Accidents du travail

M. Victor Carratié, 29 ans, monteur au dépôt de la gare, a été blessé à la joue gauche par la manivelle d'un cric pendant qu'il travaillait dans les ateliers.

En emmenant une roue au tour, un ouvrier du dépôt de la gare, M. Jean Carroux, 29 ans, a eu le pouce droit pris entre la roue et le rail et s'est fait des contusions qui entraînent une incapacité de travail de dix jours.

### Avances sur pension

L'Officiel publie un tableau indiquant, par département, le nombre et le montant d'opérations d'avance sur pensions effectuées en 1921, ainsi que le montant des droits perçus. Dans le Lot, il y a eu 19 opérations dont le montant s'élève à 2.516 fr. et le montant des droits perçus à 25 fr. 16.

### La situation agricole

Voici les renseignements suivants sur la situation agricole dans le Lot au 1<sup>er</sup> janvier 1922.

La sécheresse n'a pas permis d'exécuter en totalité les semencements de céréales. Dans les terres fortes, les semis ont été exécutés fort tard. Il s'en est suivi une levée irrégulière et généralement lente. La taille de la vigne et des arbres fruitiers est commencée et s'exécute dans des conditions normales, grâce à une température assez douce.

### Marché du travail

La situation du marché du travail du Lot pendant la semaine du 26 au 31 décembre, 1921, a été la suivante :

Nombre de placements à demeure : 9 hommes, 1 femme.  
En extra : 3 hommes, 1 femme.  
Demandes d'emploi non satisfaites : 4 hommes, 1 femme.  
Offres d'emploi non satisfaites : 4 hommes, 2 femmes.

### Il a été perdu

### Une MONTRE avec sa chaîne

La faire parvenir à M. FAURÉ Hippolyte

Château d'Arcambal

BONNE RÉCOMPENSE

## CHRONIQUE SPORTIVE

### La fête de l'Aviron Cadurcien

Cette fête a eu lieu dimanche 8 janvier. Elle fut, malgré la pluie, un véritable triomphe pour notre vieille Société Sportive, qu'il faut féliciter tant pour ses vaillants efforts que pour l'organisation parfaite de cette solennité.

Dès le matin de très gracieuses jeunes filles, courageusement sous la pluie inexorable, ornaient la boutonnière de chacun du petit drapeau blanc et bleu. M. O. Léry, le jeune, aimable et sympathique Président de la Fédération Française de Rugby, est arrivé par l'express de midi. Une commission de l'A. C. était allée le recevoir à la gare.

Dès une heure de l'après-midi, malgré le temps gris et la pluie persistante, une foule nombreuse se dirigeait vers le stade Lucien Desprats ; les tribunes étaient vite envahies et un public nombreux avait consenti à pénétrer autour des touches. Les boys-scouts étaient chargés du service d'ordre et ils s'en acquittèrent à merveille.

Hâtivement nous de reconnaître que ceux et celles qui étaient nombreux qui virent pour la première fois le terrain du stade enfin aménagé, la magnifique et confortable bune couverte, l'élégante et sobre enceinte en chêne et colonnettes de ciment armé, furent surpris par la transformation presque subite de ce terrain de foot-ball, et ils ne manèrent pas aux personnalités de l'A. C. leurs compliments et leur sympathie.

A l'arrivée des autorités et des membres du bureau, auxquels s'était joint, par invitation, l'aimable Président de la Compagnie, M. Solignac, la Diane Cadurcienne et l'Association Cadurcienne jouent la Marseillaise et le match d'inauguration commence, sous la présidence de M. Léry. Ce match mit en présence l'équipe 1 de l'U. S. Montalbanaise qui, en première série, a remporté dans le Championnat des Pyrénées, des succès légitimes, et l'équipe 1 de l'A. C. qui va dimanche combattre en Championnat de 3<sup>e</sup> série l'équipe 1 du Club Toulousain « Le Tockey ».

Au lever de rideau, à la suite d'un match d'une mi-temps très amicallement disputé, l'A. C. 2 a battu la Quercinoise (amputée de Durand et Gorses), par 3 points (1 essai, 1 pénalité, 1 but) et 0. Cette rencontre fut excellentement arbitrée par M. Vernet.

Bonne partie d'entraînement pour les potaches de notre lycée qui doivent rencontrer jeudi, en championnat interscolaire, l'équipe correspondante du lycée de Montauban.

La partie U. S. M. (1), Aviron Cadurcien (1) fut une des plus belles rencontres auxquelles le public cadurcien ait assisté. Des deux côtés, l'on s'appliqua surtout à faire du joli rugby, rapide, plaisant, agréable, de jolies passes et la lutte fut ardente, serrée, sans pour cela cesser d'être amicale.

Les Montalbanais, privés des services de Lages, Minucci, Borredon, Fenouilh présentèrent une fort belle équipe qui produisit une bonne impression. Sa force résida surtout dans sa ligne d'avants lourde, d'une mobilité extraordinaire, jouant la touche et le dribbling avec une sûreté et une science dont les joueurs Cadurciens sauront retirer de précieux enseignements.

Les mêlés montalbanais bien soudés et formés avec une telle rapidité qu'elles jetèrent quelque désarroi dans le pack de bleu et blanc, permirent un ratisage constant du ballon.

Surclassés athlétiquement les avants cadurciens furent nécessairement battus en mêlés, mais résistèrent avec un cœur admirable. Tous méritent des félicitations. Les demis furent bons et bloquèrent de nombreux dribblings.

Les trois-quarts cadurciens (malgré l'absence de Fumat et Cambon) ne furent nullement surclassés par leurs adversaires. Privés 9 fois sur 10 du hall, ils ne purent qu'opposer une défense rarement prise en défaut, partant en contre-offensive dès le déclenchement de la cavalerie adverse, annihilant ainsi de nombreuses attaques qui paraissaient irrésistibles.

Misnel fut à l'ouvrage ! Il fit une de ses plus belles parties de la saison. En résumé, l'A. C. peut être fier d'avoir tenu tête à la sympathique équipe de Coullonges. Ce résultat autorise de beaux espoirs et nous souhaitons en terminant que dimanche prochain, dans sa rencontre contre le Tockey, à Toulouse, l'Aviron remporte une belle victoire.

Le public fut très sportif et applaudit indistinctement les deux équipes. M. Pasquid arbitra, comme de coutume, avec beaucoup de doigté et de compétence.

Après ces matches, un vin d'honneur fut offert par l'A. C. aux autorités, à M. O. Léry, Président de la F. F. R., ainsi qu'à M. Malpel, Président de l'U. S. M., et aux diverses équipes. Des toasts cordiaux furent portés par M. le Président Manhiabal, par M. Séguin, M. Léry et M. Malpel, aux succès futurs de l'A. C.

Un banquet réunissant ensuite dans la magnifique salle des fêtes de l'Hôtel des Amis Cadurciens plus de 100 convives. La plus franche gaieté présida à cette dernière partie de la fête et aussi le plus bel appétit. Il ne pouvait en être autrement avec le menu particulièrement soigné qu'avait composé, avec son talent habituel, M. Monestier.

Au champagne, M. Séguin se lève et prononce une allocution, il remercie M. le Préfet, M. le Maire, M. Léry, M. Orliac, la presse, et souhaite à l'Aviron une fortune croissante et des triomphes nombreux. M. Gayet, notre sympathique adjoint, dans un discours amical et fort bien pensé, assure l'A. C. de toute la bienveillance municipale

et encourage la Société à persévérer dans ses brillants efforts. M. Malpel, le distingué Président de l'U. S. M., dans une improvisation charmante, pleine de cœur, lève son verre à l'amitié sportive et particulièrement à celle qui doit unir Cahors et Montauban. Son brillant speech est bachelé par les applaudissements. Enfin M. Planacassagne, conseiller de Préfecture, représentant le Préfet du Lot se lève et, dans une charmante et très spirituelle allocution, pleine de verve, il boit à l'Aviron Cadurcien. De nombreuses chansons, tant françaises que patoises, clôturèrent cette jolie fête au Café Tivoli, dans la salle du siège social.

Nous ne voulons pas terminer ce compte rendu sans renouveler nos compliments et nos vœux chaleureux aux si dévoués dirigeants et aux si vaillants équipiers de l'Aviron. Les efforts fournis par tous, en particulier par l'actif président de la section de Rugby, ne tarderont pas, en championnat, à être largement couronnés de succès.

Encore une fois, nos meilleurs vœux accompagnent les vaillants de l'Aviron. M. D.

Réunion de la Commission technique de Rugby mercredi, 11 janvier, à 6 heures du soir (siège social). Préparation du match de championnat de dimanche. Présence indispensable de tous les membres.

Les joueurs de la 1<sup>re</sup> équipe sont convoqués d'urgence jeudi 12, à 1 h. très précise de l'après-midi sur le terrain du stade Lucien Desprats. Combinaisons diverses.

Jeudi prochain 12, match de championnat scolaire entre l'équipe 1 du Lycée de Cahors et l'équipe correspondante du Lycée de Montauban. Ce match aura lieu sur le terrain du stade Lucien Desprats, mis à la disposition de nos jeunes amis de la Quercinoise par l'Aviron.

Nous engageons vivement la population à assister à cette partie qui promet d'être des plus intéressantes et à encourager par leur présence nos jeunes espoirs cadurciens.

### Castelfranc

Par arrêté du maire, le pain sous toutes ses formes, est taxé à 0,90 le kilo, sur tout le territoire de la commune. Félicitations, mais à quand la taxe sur la viande de boucherie et charcuterie ?

Hyméne. — Samedi à eu lieu à Castelfranc, le mariage de la si gracieuse et si charmante Mlle Odette Joula, fille des si sympathiques industriels, bien connus dans la région, avec son cousin, Monsieur Ulysse Joula industriel à Lavelanet (Ariège).

Aux deux jeunes époux, nous adressons nos plus sincères vœux de bonheur. Ajoutons que le tout Castelfranc assistait à la messe nuptiale.

Floressas. — Voici d'après le « Journal Officiel » la citation qui accompagne la nomination comme chevalier de la Légion d'honneur de notre excellent compatriote Henri-Louis Prady, ex-sergent au 9<sup>e</sup> d'infanterie :

« Sous-officier remarquable au feu. A montré en toutes circonstances les plus belles qualités d'auteur et de sang-froid en se ruant à la tête de ses hommes sur l'ennemi. Médaille militaire pour faits de guerre. Huit fois cité à l'ordre. »

Nous renouvelons au vaillant sous-officier et à sa famille nos vives félicitations. La foire. — Contrariée par le mauvais temps et sa coïncidence avec la grande foire voisine de Prayssac, notre foire du 7 janvier, dite foire des Rois, n'a pas eu son importance habituelle. Néanmoins de nombreuses transactions ont eu lieu sur le foirail aux bœufs assez approvisionné. Les cours des bœufs d'attelage ont tendu à la hausse et ont varié de 3.400 fr. à 4.200 fr.

Les œufs ont été vite vendus à 5 fr. la douzaine.

Cajarc. — Foot-Ball Association. — Dimanche 15 janvier à 14 h. 1/2 l'U. S. Cajarcoise (1) rencontrera sur son terrain l'excellente équipe (1) de l'U. S. Villenoise.

Nos jeunes joueurs auront sûrement à faire pour triompher de cette équipe qui a déjà remporté de nombreux succès et se classe comme une des meilleures de la région.

Nous espérons qu'un public nombreux assistera à ce nouveau match et applaudira les joueurs cajarcis et villenois. Belle partie en perspective.

Gourdon. — Médaille militaire. — M. Traucou Adrien, commis-greffier au Tribunal vient d'être décoré de la médaille militaire. Nos meilleures félicitations.

Lou Gorrit du Quercy. — La fête de l'Arbre de Noël avait réuni dimanche dernier plus de 500 personnes dans les salons du Palais des Ingénieurs civils et parmi cette affluente, on comptait une centaine d'enfants de tous âges.

Dès 14 heures, la salle était à peu près remplie, et l'on applaudit dès le début au talent de la précieuse artiste qu'est Mlle Lysiane. Ce fut ensuite le tour de M. Periez, et enfin Mlle Renée-Jeanne Bertrand, toute gracieuse avec ses huit printemps, déchâma l'enthousiasme, avec l'accompagnement de Mme Bertrand.

Cette première partie se termina par une scène des défilants clowns échappés du cirque Médrano, qui firent la joie de tous les spectateurs jeunes et vieux.

Après leur intermède, commença la distribution des gâteaux et chocolats, puis celle des jouets à tous les enfants.

Le bal se prolongea ensuite jusqu'à 19 heures, au milieu de la gaité et de l'entrain qui sont l'appanage de nos compatriotes.

R. AURICOSTE, Secrétaire. Grande foire des rois. — Cette grande foire, la plus renommée et la plus grande de l'année, s'est tenue les 7 et 8 courant et a duré deux jours.

Il s'est fait de très nombreuses transactions sur les moutons, les bœufs et les cochons surtout.

Cours moyens : Bœufs gras, 200 à 260 ; porcs gras, 320 à 340 fr. ; moutons gras, 280 à 300 fr. (augmentation), le tout les 100 kilos.

Bœufs d'attelage, 2.600 à 3.000 fr. ; porcelets, 50 à 90 fr., selon âge et grosseur. Truffes, 30 à 34 fr. le kilo ; foies d'oies, 24 à 30 fr. le kilo ; volaille, 2 fr. 75 à 3 fr. la livre ; lièvres, 7 fr. le kilo ; perdreaux, 7 à 8 fr. ; palombes, 5 fr. 50 à 4 fr. 75 pièce ; œufs, 5 fr. la douzaine ; oies vivantes, 4 fr. 50 à 5 fr. la livre ; mortes, 5 fr. 25.

Noix, 140 à 150 fr. le sac ; Cerneaux, 12 fr. 50 les 100 kilos ; avoine, 28 fr. la querie.

Pendant les deux jours il y a eu une foule énorme et le commerce y a trouvé largement son compte.

Le Vigan. — Bonne chasse. — Deux bons chasseurs, MM. Vienne Ludovic, adjoint au maire et Milet ont abattu une laie pesant plus de 100 kilos.

Cet exploit les honore et a fait grand plaisir à la population. Nos félicitations.

### Labastide-Murat

Décoration. — Nous apprenons avec un vif plaisir que notre chef de brigade vient de recevoir la Médaille militaire comme couronnement de ses bons et loyaux services dans la gendarmerie.

Extremement sympathique et animé d'un grand esprit de justice, notre brigadier ne compte que des amis dans les diverses communes du canton qui se réjouiront avec nous d'une décoration si bien méritée.

Obsèques. — Les obsèques de M. Cosse Noël, ex-professeur au Collège de Ville-neuve, ont été pour la famille une belle manifestation de sympathie. Le défunt emporte les regrets unanimes de la population de son pays natal.

La neige. — Après une journée de froid très vil, succédant à une température estivale, la neige s'est mise à tomber à gros flocons. Le froid est toujours rigoureux et le ciel couvert. De nouvelles chutes de neige sont à prévoir.

Salviac. — Bulletin démographique. — Le bulletin démographique de l'année 1921 est assez satisfaisant surtout si on le compare à celui des années précédentes. Naissances 17 ; décès 22 ; transcriptions 11 ; mariages 14 ; publication de mariages 23.

L'abattoir. — Il a été abattu à l'abattoir de la ville durant l'année 1921 : 38 bœufs, 79 veaux, 62 moutons et 39 porcs.

Battue aux sangliers. — Une battue aux sangliers aura lieu dimanche 15 janvier 1921. Les inscriptions sont reçues à la mairie jusqu'au 12 janvier à midi.

Les enfants mineurs ne sont pas admis. En cas de mauvais temps la battue serait reportée au dimanche suivant.

## DÉPÊCHES

### A CANNES

Paris, 11 h. 45.

### Une proposition Loucheur

De Cannes : M. Loucheur propose de laisser à Paris la Commission des Réparations et de créer à Berlin un organisme nouveau.

Les Alliés protestent contre cette superposition de deux organismes et ce doublement de frais sans qu'on obtienne une augmentation des recettes.

### L'Italie et le pacte d'alliance

De Cannes : M. Mussolini, le chef des fascistes, déclare dans une interview que l'Italie doit prendre part au pacte de garantie franco-britannique.

### Le siège de la conférence économique

De Cannes : On a reçu un second télégramme de Tchitcherine ainsi conçu : « L'agence Reuters déclare que le Conseil Suprême propose la ville de Gènes pour siège de la Conférence économique européenne. Le gouvernement russe trouve que Gènes est trop éloignée et les communications insuffisantes. Il propose Londres. »

### A Angora

De Constantinople : L'ambassadeur des Soviets auprès du gouvernement d'Angora est arrivé à Angora.

### Fiançailles d'Alexandre I<sup>er</sup>

De Belgrade : On attend pour aujourd'hui l'annonce officielle des fiançailles du roi Alexandre de Serbie avec la princesse Marie, de Roumanie.

### L'impératrice Zita à Paris

Arrivée hier soir à Paris, l'impératrice Zita part ce soir pour la Suisse.

### Le Maréchal Lyautey à Paris

Le Maréchal Lyautey est arrivé ce matin, à 9 heures, à Paris. Il a été reçu par les représentants du Président de la République, du Président du Conseil et du Ministre de la guerre.

### La session parlementaire

La session ordinaire du parlement s'ouvre ce soir. MM. Péret et Bourgeois seront réélus sans concurrent.

### « UNE EAU A JAILLI POUR LA GUERISON DES MAUX DE L'HUMANITE. » SAINT MARTIN

## REMERCIEMENTS

Les familles ARBOUYS, leurs enfants et tous les parents remercient toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie en assistant à la levée du corps de

### Camille ARBOUYS

Soldat au 88<sup>e</sup> R. I.

## REMERCIEMENTS

Les familles CAZARD et GUITARD remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu assister à l'enterrement de

### CAZARD Augustin-Arthur

Tombé au champ d'honneur à Arras, le 27 décembre 1915

## UNE CHEVELURE NEUVE

à un

### PRIX RAISONNABLE !

Si vous désirez une chevelure neuve — plus luxuriante, plus longue, plus soyeuse que lorsque vous étiez enfant — servez-vous deux fois par jour de Lotion Lavon, en suivant bien les instructions. Cette lotion ne coûte que 7 fr. 70 le flacon, et une fois celui-ci fini, si vous ne constatez pas que ce produit est le plus merveilleux que vous ayez jamais employé, l'essai ne vous aura rien coûté, car le préparateur donne sa garantie écrite avec chaque flacon, que votre argent vous sera remboursé si vous n'êtes pas entièrement satisfait. Après quelques applications, vous vous apercevrez que toutes vos pellicules ont disparu ; que votre chevelure est devenue merveilleusement belle, soyeuse et fine. La véritable Lotion Lavon peut être obtenue partout et vous devriez en faire l'essai aujourd'hui même. Vous pouvez, peu de temps après, divulguer à vos amis le secret de votre belle chevelure !

## MAISON des ARDENNES

Demande pour placement de boulonnerie

Dans le département

### Représentant à la commission

Possédant de préférence une automobile Agent d'assurances voyageant déjà dans tout le département pourrait convenir. Ecrire avec références à Messieurs RENAULT FILS, bouillons, à CHARLEVILLE (Ardennes).

### SAUCISSES de montagne 8 et 9 fr. le kg

VALLARD, Salaisons en gros, à MONTBRISON (Loire). Représentants demandés.

## Les Poules pondent l'hiver

Avec la Poudre S. A.

3 k. 10 frs — Ech. 10 3 frs

Ech. : ROSER, 4, Rue G. Doré, PARIS (17<sup>e</sup>)

## LAINES A MATELAS

On demande Agent ou Représentant sérieux, actif, visitant clientèle. Faire offres : MAISON PETIT, Laines, 122, rue Sainte (Marseille).

## FIL DE FER A VIGNES

(Provenant de stock, état neuf), galvanisé, n° 13. Livraison immédiate, paiement après réception, 112 fr. les 100 kilos, franco toute gare.

R. BRUNEAU, 4, r. Guittet, Angers, Tél. 9.01

## FIL DE RONCE

(Roncette noire 1<sup>re</sup> qualité 2 fils n° 16 et 4 picots de 8/8 centimètres environ 900 mètres aux 100 kg) en boîte de 25 kg. Paiement après réception. 60 fr. franco les 100 kg.

Maison R. BRUNEAU, 4, r. Guittet, Angers.

## Imprimerie COUESLANT (Personnel intéressé)

Le co-gérant : M. DAROLLE.

## LES ROQUEVILLARD

PAR

Henry BORDEAUX

DEUXIEME PARTIE

I

### LE FABRICANT DE RUINES

Ils se dirigèrent tout naturellement vers leur chapelle dont ils gravirent les marches. Les fûts des pins rapprochés d'eux se profilaient en noir sur le fond rougissant, et de-ci de-là, un des sanctuaires blancs se détachait sous les arbres comme une maison amie.

Elle tenait ses roses d'une main. De l'autre elle chercha l'épauule de son amant.

— C'était un beau soir comme ce soir, soupira-t-elle.

— Quand ?

— Il y a un an. Tu ne regrettes rien ?

Il détournait les yeux.

— Non.

— Tu ne regretteras jamais rien ?

Ainsi pressé, il répondit presque durement :

— Non, jamais.

Elle se pencha davantage pour atteindre ses lèvres, et vit dans ses

yeux un regard lointain qui l'effraya. Ce qui les avait séparés tout le jour — tout ce dernier jour de leur année de tendresse — lui apparut avec évidence. Elle dit enfin ce que la prudence lui commandait de ne pas dire :

— Maurice, où est Chambéry ?

— Là-bas.

Il avait répondu si vite et d'un geste si sûr qu'elle en fut bouleversée. Il s'orientait donc soulevé dans le ciel vers cette direction : dans son amour il n'avait rien oublié. Des larmes jaillirent des yeux de la jeune femme. Il n'en demanda pas la cause, mais tâcha de la consoler avec des caresses :

— Edith, je t'aime tant.

Elle fit une moue désabusée :

— Plus que tout ?

— Plus que tout.

— Jusqu'à la mort ?

— Oui.

— Pas davantage ?

— C'est impossible.

Avec un ardeur insatiable elle jeta comme un cri :

— Mais je ne veux pas mourir, je veux vivre. M'aimeras-tu autant demain ?

— Pourquoi demain ?

— Parce que j'ai peur. Ne vois-tu pas que nous ne pouvons plus continuer de vivre ainsi ?

— Ah ! tu l'ouvres ! Non, nous ne le pouvons plus. L'avenir, le passé, le monde, nous ne pouvons pas le supprimer. Chaque jour tu repoussais les explications.

— Tais-toi, Maurice. Tais-toi.

Elle le haïssait de sa main et de nouveau elle le supplia :

— Demain, demain, je te promets. Je t'obéirai. Tu décideras de notre sort. Mais pas ce soir. Ce dernier soir est à moi.

Et sa bouche vint prendre la place de sa main.

Le jour décroissait rapidement. Entre les arbres, les traînées rouges qui bordaient la montagne s'affaiblissaient et les eaux du lac prenaient une teinte uniforme et grise, à peine traversée et animée çà et là par un dernier reflet du couchant.